

SEANCE DU 9 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MORTAGNE SUR GIRONDE se sont réunis dans la salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le trois mars deux mil vingt-deux.

Étaient présents : M. COTIER Stéphane, M. EPAUD Arcadius, Mme GUILLET Stéphanie, Mme VIGIER Adeline, M. BELIN David, M. LE GOFF Alain, M. QUEQUET Dominique, M. PRINS Christoffel, Mme Nathalie MONTAUBIN, Mme ILLIGOT Chantal, M. SMOOS Georges

Mlle MARTINET Elisabeth a donné pouvoir à M. COTIER Stéphane

Mme TIJOUX Anita a donné pouvoir à M. SMOOS Georges

M. MARX Ludwig a donné pouvoir à Mme ILLIGOT Chantal

Absent : M. VOLOSCAK Anthony

Mme VIGIER est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Comptes de gestion
- 2) Comptes administratifs
- 3) Budgets primitifs
- 4) Amortissement de biens et subventions
- 5) Reprise de l'élaboration du PLU
- 6) Bâtiment Rue des Moulins
- 7) Questions diverses

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – COMMUNE

Le Conseil Municipal vote, par 12 voix pour et 2 absentions, le compte administratif 2021 de la commune.

COMMUNE

COMMUNE-AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DANS LE BUDGET 2022	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
002 figurant au budget 2021 (EXCEDENT de fonctionnement reporté de l'année 2020)	217 831,78 €
RECETTES 2021	1 030 697,54 €
DEPENSES 2021	955 220,83 €
RESULTAT 2021	75 476,71 €
RESULTAT CUMULE 2021	293 308,49 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
001 figurant au budget 2021 (EXCEDENT d'investissement reporté de l'année 2020)	-34 638,71 €
RECETTES 2021	85 917,05 €
DEPENSES 2021	99 244,55 €
SOLDE D'EXECUTION 2021	-13 327,50 €
001 à inscrire au budget 2022 (DEFICIT)	-47 966,21 €
Restes à réaliser en Dépenses	
Restes à réaliser en Recettes	
BESOIN DE FINANCEMENT	-47 966,21 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
C/1068 Affectation complémentaire en réserve	47 966,21 €
002 à inscrire au budget 2022 (EXCEDENT)	245 342,28 €

BUDGET PRIMITIF 2022 - COMMUNE

Le Conseil Municipal vote, par 12 voix pour et 2 absentions, le Budget Primitif 2022 de la Commune.

CNE DE MORTAGNE
BP 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 201 132,28	955 790,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		245 342,28
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 201 132,28	1 201 132,28

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	573 710,96	621 677,17
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	47 966,21	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	621 677,17	621 677,17

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	1 822 809,45	1 822 809,45
--	----------------------------	---------------------	---------------------

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – PORT

Le Conseil Municipal vote, par 12 voix pour et 2 absentions, le compte administratif 2021 du Port.

port

PORT – AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DANS LE BUDGET 2022	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
002 figurant au budget 2021 (EXCEDENT de fonctionnement reporté de l'année 2020)	9 978,90 €
RECETTES 2021	231396,73
DEPENSES 2021	229308,07
RESULTAT 2020	2 088,66 €
RESULTAT CUMULE 2020	12 067,56 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
001 figurant au budget 2021 (EXCEDENT d'investissement reporté de l'année 2020)	233085,58
RECETTES 2021	99184,92
DEPENSES 2021	175725,27
SOLDE D'EXECUTION 2020	-76 540,35 €
001 à inscrire au budget 2021 (EXCEDENT)	156 545,23 €
Restes à réaliser en Dépenses	134307,67
Restes à réaliser en Recettes	0
EXCEDENT DE FINANCEMENT	22 237,56 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
C/1068	0,00 €
002 à inscrire au budget 2021 (EXCEDENT)	12 067,56 €

BUDGET PRIMITIF 2022 - PORT

Le Conseil Municipal vote, par 12 voix pour et 2 absentions, le Budget Primitif 2022 du port.

PORT DE MORTAGNE GDE
BP 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	218 388,86	206 321,30
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		12 067,56
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	218 388,86	218 388,86

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	99 330,70	77 093,14
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	134 307,67	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		156 545,23
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	233 638,37	233 638,37

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	452 027,23	452 027,23
--	----------------------------	-------------------	-------------------

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal vote, par 12 voix pour et 2 absentions, le compte administratif 2021 de la Maison Médicale.

MM

M.MEDICALE - AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DANS LE BUDGET 2022	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
002 figurant au budget 2021 (EXCEDENT de fonctionnement reporté de l'année 2020)	0,00 €
RECETTES 2021	22 346,46 €
DEPENSES 2021	8 207,90 €
RESULTAT 2021	14 138,56 €
RESULTAT CUMULE 2021	14 138,56 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
001 figurant au budget 2021 (DEFICIT d'investissement reporté de l'année 2020)	-18 506,20 €
RECETTES 2021	8 257,43 €
DEPENSES 2021	12 979,78 €
SOLDE D'EXECUTION 2021	-4 722,35 €
001 à inscrire au budget 2022 (DEFICIT 2021)	-23 228,55 €
Restes à réaliser en Dépenses	
Restes à réaliser en Recettes	
BESOIN DE FINANCEMENT	-23 228,55
AFFECTATION DU RESULTAT	
C/1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	14 138,56 €
002 à inscrire au budget 2022 (DEFICIT 2021)	0,00 €

BUDGET PRIMITIF 2022 – MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal vote, par 12 voix pour et 2 absentions, le Budget Primitif 2022 de la Maison Médicale

MAISON MEDICALE
BP 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	31 812,23	31 812,23
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		31 812,23	31 812,23

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 227,69	36 456,24
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	23 228,55	
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		36 456,24	36 456,24
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		68 268,47	68 268,47

REPRISE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour rappel, la société SCAMBIO qui assurait l'élaboration du PLU, a cessé son activité par décision du tribunal de commerce de SAINTES. Le liquidateur de cette structure nous a transmis cette décision et l'ensemble des documents de travail.

Le Maire présente au conseil, pour la reprise de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la proposition des bureaux d'études CREHAM (spécialisé en Urbanisme-Aménagement-Paysage) et BKM Environnement (spécialisé en environnement) de Bordeaux.

Le montant du devis s'élève à 28 536.00 € TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal accepte la reprise de l'élaboration du PLU pour un montant de 28 536.00 € TTC et habilite le Maire à signer tous documents pour la bonne exécution de cette décision.

IMMEUBLE RUE DES MOULINS

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une proposition d'achat du bâtiment Rue des Moulins a été faite pour un montant de 66 000 € net vendeur.

Le conseil municipal souhaite faire une contre-proposition d'un montant de 70 000 € (soixante-dix mille euros).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal habilite le maire à accepter toute proposition d'un montant supérieur ou égale à 70 000 € et à signer tous documents pour la bonne exécution de cette décision

AMORTISSEMENT DE BIENS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'amortir les biens suivants (Budget Port)

FLEXIBLES DES PORTES DU BASSIN

A amortir au 2135 – Opération 115 pour 9 844.50 €
Durée : 10 ans soit 984.45 €

ATELIERS MUNICIPAUX/SALLE ASSOCIATIVE

A amortir au 2135 - Opération 112 – n° inventaire 2021-2135-01 pour 23 226.41 €
Durée 30 ans soit 774.21 €

SCULPTURE LES AMES OISEAUX

A amortir au 2138 - Opération 116 pour 28 548.44 €
Durée 30 ans soit 951.61 €

La séance est clôturée à 21 h50.